



**Conseil économique
et social**

PROVISOIRE

E/1996/SR.27

6 août 1996

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1996

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 27e SÉANCE

tenue au Siège, à New York,
le mardi 9 juillet 1996, à 15 heures

Président : M. MOUBARAK (Liban)
(Vice-Président)

SOMMAIRE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU SERVICE DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (suite)

Dialogue informel avec des équipes de pays (suite)

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence et services d'appui, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza.

La séance est ouverte à 15 h 25.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU SERVICE DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (suite)

Dialogue informel avec des équipes de pays (suite)

M. JONES [Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)], prenant la parole en sa qualité de coordonnateur résident des Nations Unies au Malawi, annonce qu'il traitera les questions liées à la coordination et au fonctionnement des institutions dans ce pays.

Face à l'importance croissante des dissensions internes, le Groupe consultatif pour le Malawi a suspendu en mai 1992 toute aide autre qu'humanitaire au Malawi à cause des abus en matière de droits de l'homme. En octobre 1992, le Gouvernement a demandé l'assistance des Nations Unies pour organiser un référendum national. À partir de cette époque et jusqu'à l'heureuse issue des premières élections ouvertes à plusieurs partis en mai 1994, les Nations Unies ont joué un rôle de premier plan en favorisant la transition pacifique vers une démocratie fondée sur le pluripartisme. Pendant cette période, le PNUD a administré des projets concernant le référendum, les élections et la réforme constitutionnelle dont le financement était assuré par de multiples donateurs.

M. Jones continue de présider des réunions régulières de donateurs pour coordonner l'appui visant à consolider la démocratie et les droits de l'homme et à définir les liens entre développement et administration. Un sous-comité des donateurs se réunit chaque semaine pour examiner les aspects techniques et ceux relatifs à la programmation, inclus dans la coordination de l'assistance au fonctionnement des institutions.

Le Gouvernement a créé un comité interministériel des droits de l'homme et de la démocratie après la signature en août 1994 d'un accord avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, relatif à un programme visant à concrétiser les avantages à long terme des récents changements politiques. Un fonctionnaire national a été désigné en 1995 pour aider le Gouvernement, la société civile et l'équipe des Nations Unies à traiter ces questions importantes. De multiples institutions spécialisées du système des Nations Unies oeuvrent de concert avec le nouveau Parlement et des organisations représentant la société civile dans de nombreux domaines.

Le Malawi se heurte à de graves obstacles pour exécuter son ambitieux programme de réformes, notamment les problèmes financiers au cours d'une période caractérisée par un rigoureux ajustement structurel et des capacités techniques et gestionnaires réduites. Heureusement, le pays peut de nouveau compter sur la plupart des pays donateurs qui avaient retiré leur assistance en 1992.

De nombreux observateurs estiment que l'expérience du Malawi au cours des quatre dernières années constitue un exemple idéal, pour ne pas dire unique, de coordination entre le Gouvernement et les donateurs. Les problèmes posés par la méthode à employer pour améliorer la coordination sont résolus grâce à la mise en oeuvre des résultats d'une récente réunion de travail des donateurs - à laquelle le Gouvernement était également représenté - sur l'amélioration de la coopération en matière de développement. Malgré de graves obstacles, le Gouvernement prend de plus en plus la direction des activités visant à mobiliser le soutien des donateurs en faveur de ses politiques et programmes.

Mme HAHN [Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)] dit que malgré sa pauvreté, le Malawi est riche de possibilités. Le Gouvernement fait siennes 14 nouvelles orientations au cours des deux dernières années, dont la plus importante est la priorité accordée à l'allégement de la pauvreté. Toutes ces mesures sont appuyées par des organisations du système des Nations Unies.

En juin 1994, l'enseignement primaire gratuit et universel a été institué. Le nombre des enfants scolarisés est immédiatement passé de 1,9 à 3,2 millions. Les organisations du système des Nations Unies et les donateurs bilatéraux ont travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement pour mettre au point un plan d'investissement dans l'éducation.

Le Gouvernement a également adopté de nouvelles politiques sanitaires axées sur les services de base, les soins de santé primaires et l'habilitation de la communauté. La famille des Nations Unies continue d'accorder un rang de priorité élevé à l'allaitement maternel, aux interventions en matière de nutrition et aux oligo-éléments nutritionnels.

Puisqu'un tiers seulement de la population dispose d'eau potable et 6 % seulement de latrines améliorées, le Gouvernement a élaboré une politique pour l'eau et l'assainissement, axée sur la gestion communautaire de l'eau, une attention égale étant accordée à l'assainissement, à l'hygiène et aux techniques appropriées. Les Nations Unies secondent ces efforts et collaborent étroitement avec de multiples organisations non gouvernementales.

Une autre orientation essentielle porte sur la jeunesse, en particulier sur les jeunes âgés de moins de 15 ans. Leur situation est précaire parce qu'avec

le système actuel d'éducation, 50 % des effectifs scolarisés quittent l'école avant d'être complètement alphabétisés. Les organisations des Nations Unies ont instauré un programme national de volontaires, dans lequel des diplômés de l'université jouent le rôle de volontaires nationaux pour inciter les adolescents à changer de comportement.

Le Malawi ne se développera que si l'impulsion vient de l'intérieur et les Nations Unies se sont efforcées de mettre en place de nouveaux partenariats pour encourager la propriété nationale du processus de développement. Une nouvelle réglementation des organisations non gouvernementales prévoit une intensification de la collaboration entre donateurs et Gouvernement.

Mme LARSEN [Programme alimentaire mondial (PAM)] précise que nombre des ménages les plus pauvres du Malawi, spécialement ceux qui sont dirigés par des femmes, commencent à manquer de nourriture trois mois après la récolte. Les ménages défavorisés ont recours à trois stratégies de base pour obtenir des aliments : directement par la production familiale, qui représente 25 % des besoins alimentaires; par une participation à des activités génératrices de revenus, ce qui représente 45 % environ, et par le recours à différentes stratégies d'affrontement, soit 30 % environ. Des stratégies spécifiques sont appliquées à différentes époques de l'année, et on s'efforce d'établir des calendriers annuels de survie pour les 154 zones de planification de pays.

Les organisations du système des Nations Unies et la Banque mondiale collaborent à l'élaboration de nouveaux systèmes d'analyse de la vulnérabilité et de suivi en vue d'établir une base géographique commune pour l'élaboration, la programmation et le ciblage des secours dans le secteur de la sécurité alimentaire.

Plusieurs initiatives et programmes récemment adoptés dans ce secteur fournissent des éléments communs pour renforcer la coordination et la collaboration en matière de programmation entre les institutions des Nations Unies. Au nombre des secteurs essentiels figurent : un cadre réglementaire pour l'allègement de la pauvreté, des programmes de sécurité alimentaire, un plan décennal concernant l'agriculture et l'élevage, une politique nationale de nutrition, des programmes de soutien aux activités génératrices de revenus et à l'emploi; enfin, la planification préalable et la gestion des catastrophes. Des groupes thématiques des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et la gestion des catastrophes ont réuni des représentants du PNUD, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies, de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour la population et

du PAM. La diversification de l'agriculture et le soutien à la gestion des ressources naturelles sont deux domaines de collaboration.

Pour assurer la transition entre les activités de secours et celles liées au développement, la nouvelle approche adoptée par les Nations Unies pour l'assistance alimentaire est axée sur l'application de programmes ciblés vivres contre travail et sur l'importance accordée aux déficiences en oligo-éléments nutritionnels. Une attention accrue est également accordée à l'octroi de l'aide alimentaire pour favoriser de meilleures pratiques nutritionnelles chez les femmes et à l'éducation préscolaire.

M. MUBIALA [Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)] dit que les questions de la parité hommes-femmes ont pris une importance croissante dans l'élaboration et l'application des programmes de développement au Malawi. L'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dont la situation est actuellement inférieure à celle des hommes dans tous les domaines, est un élément clef de la politique générale du Gouvernement en ce qui concerne l'allègement de la pauvreté. Plus de 20 organisations non gouvernementales s'occupent des préoccupations de ce type dans le pays.

Toutes les institutions des Nations Unies et la Banque mondiale sont représentées dans un groupe thématique des Nations Unies sur la parité des sexes, qui bénéficie actuellement de l'assistance d'un consultant pour formuler une politique commune des Nations Unies sur ce sujet. L'intervenant décrit les programmes pertinents appuyés par le FNUAP, le PAM, le PNUD et l'UNICEF. Les programmes sont coordonnés dans d'autres secteurs et notamment dans celui du comportement procréateur et des droits juridiques des femmes. Le Centre pour les droits de l'homme contribue à la création des compétences devant permettre au Gouvernement de respecter ses obligations en matière d'établissement des rapports, contractées au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Les questions de la parité hommes-femmes pourront être traitées plus efficacement une fois que la politique et le plan d'action communs des Nations Unies seront en place, que les institutions qui souffrent actuellement de restrictions de personnel pourront participer plus pleinement aux activités interinstitutions, et que les femmes seront plus nombreuses à occuper des postes de responsabilité dans le Gouvernement, notamment au niveau de l'élaboration des politiques.

M. CHUWA [Organisation mondiale de la santé (OMS)] cite des statistiques qui révèlent la gravité de l'épidémie du SIDA au Malawi, et

souligne l'impact de l'épidémie du point de vue personnel, social et économique. Au nombre des principales politiques et stratégies élaborées par le Gouvernement pour lutter contre l'épidémie, figurent les suivantes : politique démographique favorisant l'usage des préservatifs et l'intégration de l'éducation sur le SIDA et le comportement procréateur; participation des jeunes aux activités de prévention du SIDA; adoption de directives encourageant les soins à donner aux orphelins dans le système de la famille élargie et dans la communauté; promotion des soins infirmiers à domicile et des activités de conseils et encouragement des groupes de soutien pour participer à ces activités; promotion de la sécurité sanguine et attribution d'un rang élevé de priorité au traitement des maladies sexuellement transmissibles.

Un groupe thématique sur le VIH/SIDA a été créé pour coordonner les travaux des organisations des Nations Unies dans le cadre du programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Le financement total du système des Nations Unies affecté à la lutte contre le SIDA au Malawi pour l'année en cours est de 2 millions de dollars environ. Ces prochains mois, les efforts de coordination porteront sur la promotion d'une réponse intégrée à l'épidémie, celle de meilleures pratiques internationales, le financement conjoint et une évaluation conjointe du programme national.

Un problème crucial est celui qui a trait au meilleur moyen de garantir que les 50 % de la population du Malawi, qui actuellement ne sont pas porteurs du VIH (enfants âgés de 5 à 15 ans), le restent. Une intervention s'impose pour favoriser des comportements durables adoptés très jeunes pour éviter ces dangers. Le Malawi a également pris conscience de la nécessité de faciliter le traitement des infections opportunistes déclarées chez les malades affaiblis par le SIDA et d'aider ces derniers à mourir avec dignité. La fourniture de médicaments pour soigner et traiter les maladies sexuellement transmises revêt une importance vitale pour la lutte contre l'épidémie. Le Malawi doit également renforcer ses moyens de lutte contre l'épidémie dans le cadre d'une analyse qui prend en compte la nécessité de remédier à l'inégalité des sexes et de promouvoir l'habilitation de la communauté et un développement humain durable. Des crédits supplémentaires sont nécessaires pour lutter contre l'épidémie. Enfin, les institutions spécialisées doivent adopter des dispositions pour assurer le financement d'un soutien administratif au consultant chargé du programme de pays, et des efforts être déployés pour garantir que les activités relatives au programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA constituent un programme des Nations Unies véritablement intégré.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) dit que l'expérience acquise au cours de la constitution des équipes par les institutions et l'accord ultérieur sur des plans de travail spécifiques a facilité leurs efforts de coordination. Un comité de coordination par pays des Nations Unies a déjà examiné en détail les nouveaux programmes élaborés par le FNUAP, l'UNICEF et le PAM. Les programmes proposés par le PNUD, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et l'Organisation internationale du Travail seront examinés en septembre. Les institutions se sont également réunies en tant que groupe avec des représentants du Gouvernement du Malawi pour assurer une meilleure cohésion de leurs activités opérationnelles et décisionnelles.

Les groupes thématiques relèvent des chefs de secrétariat des institutions; les plus actifs d'entre eux s'occupent du SIDA, de la parité des sexes, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que de la gestion des catastrophes. De nouveaux groupes ont été créés, qui seront chargés de l'eau, de la pauvreté, du fonctionnement des institutions et de la jeunesse. Les activités relatives à l'information doivent être intensifiées. La coordination générale des donateurs au Malawi est assurée de façon satisfaisante; on compte quelque 12 groupes sectoriels ou thématiques en plus des groupes thématiques des Nations Unies.

L'évaluation à mi-parcours des programmes de pays du FNUAP et de l'UNICEF a été réalisée en décembre 1994 avec la participation d'autres institutions et l'évaluation à mi-parcours du PNUD a été terminée en février 1994. En 1996, le programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA fera l'objet d'une évaluation conjointe qui servira de base pour une programmation commune plus efficace à l'avenir.

Les secteurs suivants ont été déterminés comme se prêtant à une programmation conjointe : suivi et analyse de la pauvreté, programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, parité des sexes, sécurité alimentaire et nutrition, développement au niveau du district et de la communauté, et jeunesse. Deux autres domaines d'intérêt commun créent des partenariats avec la société civile et intensifient l'utilisation des ressources nationales humaines et techniques.

Le Gouvernement a commencé la rédaction d'une note de stratégie de pays en 1995. Avec l'aide des Nations Unies, il organisera un sommet social national au cours duquel le projet de cette note sera examiné dans le contexte des plans d'action nationaux, destinés à assurer le suivi des grandes conférences des

Nations Unies. Des études sont entreprises sur l'importance pour le Malawi d'atteindre les objectifs de l'Initiative 20/20 et sur les liens entre les programmes existants et projetés de développement et l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. L'équipe des Nations Unies a proposé son aide pour organiser l'évaluation conjointe du pays, qui a été élaborée par le Groupe consultatif mixte des politiques (GCMP) et estime indispensable de renforcer les moyens nationaux à cette fin.

L'évaluation du programme de pays du PNUD a mis en évidence des réalisations positives, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un système de suivi financier et d'établissement de rapports. Des consultations ont été organisées avec d'autres institutions des Nations Unies pour déterminer dans quelle mesure ce système pourrait leur fournir une aide. Un fonds de développement de district financé par le FENU et appuyé par le PNUD contribuerait à garantir que les crédits sont disponibles pour les communautés.

Pour diverses raisons, la coopération avec la Banque mondiale n'a pas été étroite pendant la période 1992-1994; depuis 1995, elle s'est intensifiée grâce à des réunions consultatives, à la participation des fonctionnaires de la Banque mondiale à des activités de groupes thématiques et à une programmation commune.

Le Gouvernement a attribué du terrain pour des locaux communs en juin 1991; il reste à espérer que les travaux de construction commenceront à la fin de 1997. Les services communs sont limités puisque les six institutions sont toutes installées dans des bâtiments séparés. Le PNUD continue de fournir des services financiers et du personnel aux cinq autres institutions et au programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, et la mise en place de moyens communs de soutien à Blantyre est actuellement à l'étude. Les responsables des activités se rencontrent régulièrement pour harmoniser les procédures et les règlements et partagent les moyens à leur disposition pour entreprendre des enquêtes à l'échelle du système et faire face à d'autres demandes.

Les problèmes de coordination à considérer en priorité sont nombreux. L'absence de personnel de soutien à plein temps, qui représente un obstacle majeur, est dû à une réduction de 50 % du personnel international du PNUD depuis 1994. L'assistance au Gouvernement pour les questions de gestion est une préoccupation prioritaire. L'intégration des programmes de la Banque mondiale et du PNUD représenterait une première étape intéressante pour aider le Gouvernement à mettre en place les moyens lui permettant d'élaborer des programmes nationaux à partir desquels les donateurs pourraient fonder leurs décisions concernant le soutien à y apporter. Il faut faire davantage pour

harmoniser les procédures à l'intérieur du système des Nations Unies. La poursuite d'une assistance sur l'harmonisation des politiques et des programmes dans des domaines tels que parité hommes-femmes et pauvreté ont une influence positive sur les activités entreprises au niveau du pays. La cohérence dans la décentralisation des pouvoirs donnés aux représentants de pays contribuerait également à la cohésion du système, à la gestion et à l'exécution des programmes. Les échanges de personnel grâce au système du coordonnateur résident constituent un excellent mécanisme pour l'harmonisation.

Mme SIRVE (Finlande) demande si l'équipe de pays du Malawi estime que la décentralisation est suffisante dans ce pays; elle désire connaître l'ampleur de la coordination avec les organisations non gouvernementales et la nature des problèmes qui se posent; le type des indicateurs utilisés pour suivre les directives de l'Initiative 20/20 et les mesures prises pour intéresser les autorités nationales au processus; la façon dont la durabilité est garantie dans la campagne de vaccination de l'UNICEF; elle demande également si le personnel international qui a quitté le bureau du Malawi a été remplacé par des fonctionnaires locaux.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) répond que le niveau de décentralisation à l'UNICEF et au PNUD permet de réagir plus soupagement aux occasions et aux besoins lorsqu'ils apparaissent. Le PNUD bénéficie d'un appui efficace fourni par les institutions spécialisées et la décentralisation rend son travail plus efficace et plus rapide.

Les organisations non gouvernementales ont sensiblement augmenté au Malawi en raison de l'évolution de la situation politique. Un groupe de travail composé de représentants du Gouvernement, d'organisations non gouvernementales et de donateurs examine les politiques, la législation et les codes de conduite des organisations non gouvernementales. Des problèmes se posent en raison des moyens très limités de ces organisations et de la nécessité de garantir que le soutien fourni ne porte pas atteinte à la durabilité, à la propriété ou à la mise en place des capacités. La question de l'équilibre entre le Gouvernement central, les autorités locales, les communautés villageoises et les organisations non gouvernementales est très importante et doit encore être approfondie.

Une étude de l'Initiative 20/20 a été confiée à un consultant national et sa rédaction est en cours. Le Gouvernement du Malawi prépare une analyse des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des obligations contractées lors des récentes conférences des Nations Unies, et envisage d'organiser un sommet social

national pour examiner les plans d'action; il a augmenté l'allocation de ressources prélevées sur le budget national et consacrées aux services sociaux de base et, avec l'assistance de la Banque mondiale, veille à ce que ces services de base ne souffrent pas de la réduction du budget national.

En plus de la réduction de 50 % frappant les postes d'administrateurs, le Bureau des Nations Unies au Malawi a perdu deux postes de fonctionnaires nationaux et quatre postes de services généraux. Plusieurs de ces postes étaient financés à l'aide de ressources extrabudgétaires.

Mme THUNYANI (Observateur du Malawi) veut savoir quelle a été la réaction du système des Nations Unies au Malawi face au changement de Gouvernement et connaître les mesures prises pour résoudre les problèmes croissants que posent les enfants devenus orphelins du fait de l'épidémie du VIH/SIDA.

Mme HAHN (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) dit que l'UNICEF adopte une stratégie à quatre volets pour poursuivre sa campagne de vaccination : financement accru du Gouvernement pour les vaccins et les médicaments; éducation des mères, en particulier grâce au programme de la maternité sans risques, et intensification du Programme élargi de vaccination prévoyant des oligo-éléments nutritionnels; participation d'autres partenaires et notamment des enseignants, membres du Parlement, herboristes et guérisseurs traditionnels; recours de plus en plus fréquent aux émissions radiophoniques en langues vernaculaires, information des parents sur la nécessité de vacciner leurs enfants. Par ailleurs, les Gouvernements d'Allemagne, du Japon et des États-Unis d'Amérique ainsi que la Banque mondiale ont fourni des crédits pour l'achat de vaccins et de médicaments.

M. ACEMAH (Ouganda) estime que les problèmes qui se posent au Malawi sont similaires à ceux des autres pays africains de la sous-région et que certains d'entre eux ont des incidences régionales. Il demande si un mécanisme est prévu pour réaliser la coordination au niveau sous-régional et dans l'affirmative s'inquiète de son efficacité.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) dit que le travail de l'équipe de pays du Malawi avec le Gouvernement a donné des résultats très positifs. Dans le secteur de la coordination, le Ministère des finances, du plan et du développement économique rencontre des donateurs tous les mois pour procéder à des échanges de renseignements et de points de vue. L'équipe de pays du Malawi s'efforce de systématiser le soutien qu'elle fournit aux membres du Parlement, y compris une assistance à leur octroyer pour les

inciter à communiquer des messages de développement à leurs électeurs et aider les organisations non gouvernementales des droits de l'homme à organiser des groupes de pression au Parlement. Le Gouvernement s'efforce de créer de nouvelles institutions garantissant les droits de l'homme et d'assurer une éducation civique réelle. Il élabore également toute une gamme de nouvelles politiques.

Il existe une certaine coordination sous-régionale ponctuelle; le Gouvernement du Malawi a demandé au Gouvernement ougandais de fournir des avis sur la décentralisation. L'UNICEF, le PNUD et le PAM ont organisé des réunions beaucoup plus nombreuses que par le passé entre leurs représentants en Afrique et en Afrique australe. Récemment, le PNUD a tenu une réunion de ses 15 représentants résidents d'Afrique australe pour créer de nouveaux réseaux sur la pauvreté, l'environnement, les communications, le SIDA, ainsi que sur d'autres thèmes. Des moyens de communication modernes permettent d'implanter des réseaux très efficaces et cette activité est soutenue par des ateliers sur la formation et la coordination. Les Nations Unies collaborent de plus en plus avec les Gouvernements pour améliorer la création de réseaux en Afrique australe.

Mme BERGERON (Canada) demande s'il est vrai que le Gouvernement du Malawi a un programme d'éradication de la pauvreté et, dans l'affirmative, de quelle façon les programmes des Nations Unies y sont intégrés.

Mme LARSEN (Programme alimentaire mondial) dit que le Gouvernement du Malawi dispose d'un programme d'éradication de la pauvreté et que les Nations Unies ont participé activement à la détermination des secteurs dans lesquels elles sont susceptibles de fournir une assistance. Le PAM s'intéresse particulièrement aux systèmes d'analyse du suivi et de la vulnérabilité, avec l'Agency for International Development des États-Unis d'Amérique.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) dit que le Gouvernement du Malawi a approuvé un cadre directeur sur l'allègement de la pauvreté, qui incorpore ses différentes initiatives sectorielles et thématiques et qu'il a demandé à chaque ministère et secteur d'élaborer des programmes dans les limites de ce cadre directeur. Il a également créé un comité technique pour mettre au point un système de suivi de la pauvreté. Le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale doivent collaborer aux niveaux mondial et national pour fournir une assistance à l'analyse et au suivi de la pauvreté.

M. MURAOKA (Japon) dit que la coordination entre les donateurs bilatéraux est indispensable pour assurer le fonctionnement efficace des

activités opérationnelles du système des Nations Unies et réclame d'autres éclaircissements sur les moyens mis en oeuvre pour réaliser cette coordination.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) répond que le niveau de coordination entre les donateurs au Malawi est élevé et qu'il bénéficie de la participation croissante du Gouvernement, spécialement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Toutefois, le système des Nations Unies au Malawi doit adopter une approche à la programmation davantage orientée sur les résultats et définir les moyens de gérer plus efficacement les nombreux programmes et projets qui sont lancés dans le pays de façon à réduire le fardeau du Gouvernement.

M. ALOM (Bangladesh) demande que le coordonnateur résident explique plus complètement comment l'harmonisation et la coordination pourraient devenir plus productives, comment la complémentarité interinstitutions être renforcée et comment le Gouvernement du Malawi participer au processus. Conformément à cette approche harmonisée, le suivi et l'évaluation doivent être menés en collaboration de façon à garantir la plus grande transparence.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) dit que si une coordination bilatérale et trilatérale efficace est véritablement instaurée au Malawi, il n'est pas toujours possible pour toutes les institutions de collaborer à un programme unique. En outre, il est nécessaire d'examiner soigneusement les besoins et les ressources des communautés lors de l'élaboration des stimulants et du soutien à fournir à leurs efforts de développement. Le PNUD examine les moyens de travailler plus efficacement avec les autorités locales grâce au mécanisme de planification du district, de façon que les programmes soient décentralisés mais pas réalisés isolément.

M. CHÂTAIGNIER (France) demande s'il serait possible d'organiser des évaluations à moyen terme conjointes dans le contexte des cycles coordonnés de budget et de programmation. En deuxième lieu, pour ce qui est de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, il serait intéressant de savoir comment la coordination avec la Banque mondiale et les autres institutions de Bretton Woods pourrait être améliorée. En troisième lieu, l'intervenant demande dans quelle mesure le coordonnateur résident est personnellement touché par l'augmentation du volume de travail résultant des coupes en personnel et quels sont ses interlocuteurs. Quatrièmement, M. Châtaignier aimerait connaître la raison du retard de six ans constaté dans la construction des locaux communs du système des Nations Unies au Malawi;

enfin, il demande si des échanges de personnel ont lieu entre les diverses institutions du système des Nations Unies.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) répond qu'en ce qui concerne l'évaluation, la nécessité s'impose de confirmer l'existence de solides programmes nationaux susceptibles d'être suivis conjointement. C'est le cas par exemple des programmes basés sur le district et des partenariats actuellement lancés. En ce qui concerne les examens à moyen terme, il déclare que le PNUD a l'intention d'entreprendre un examen conjoint du programme à mi-parcours en 1999. Au sujet de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, M. Jones précise que plusieurs mécanismes de coordination sont toujours en cours d'élaboration et qu'il convient d'établir des priorités en consultation avec le Gouvernement du Malawi et la Banque mondiale.

En sa qualité de coordonnateur résident, il reçoit l'essentiel de ses instructions de l'Administrateur du PNUD, il entretient des relations surtout avec le Bureau régional du PNUD et traite essentiellement des questions relevant du PNUD. M. Jones reconnaît la nécessité de clarifier davantage le rôle, les fonctions et les attributions concernant l'établissement des rapports des coordonnateurs résidents, ainsi que les moyens pouvant permettre au système de poursuivre son évolution. Bien que personnellement il s'efforce de confier des responsabilités au coordonnateur résident adjoint, par suite de la diminution générale des effectifs, les travaux à exécuter remontent parfois vers les échelons supérieurs.

En ce qui concerne les locaux communs, M. Jones explique que les retards enregistrés dans la construction sont dus à des obstacles juridiques et aux changements survenus dans la situation politique locale. Enfin, en ce qui concerne les échanges de personnel, il précise que le PNUD préconise l'élargissement du pool de fonctionnaires pressentis pour occuper le poste de coordonnateur résident. Toutefois, les échanges de personnel à d'autres niveaux sont très peu nombreux.

M. HJELMAKER (Suède) réclame une nouvelle étude des moyens pour améliorer la collaboration avec la Banque mondiale dans le contexte du développement africain, y compris l'instauration de liens plus étroits entre les notes de stratégie de pays, et les documents-cadres de politique économique de la Banque mondiale (DCPE).

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) dit que les relations entre la Banque mondiale et le PNUD se sont récemment améliorées.

Même si leurs mandats diffèrent, ces deux organisations peuvent renforcer l'efficacité de leurs programmes réciproques. En ce qui concerne les notes de stratégie de pays et les DCPE, il précise que les précédentes analyses générales ont été davantage dirigées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) que par le Gouvernement qui ne disposait pas des moyens de jouer un rôle plus important. La note de stratégie de pays étant un instrument moins efficace pour mobiliser des ressources, une participation et une transparence accrues s'imposent au niveau du pays en ce qui concerne l'élaboration des DCPE, lesquels de plus continuent de mettre l'accent sur l'ajustement macro-économique.

Mme GUERREIRO (Portugal) demande des renseignements sur les types de collaboration pratiquée au Malawi entre les institutions des Nations Unies, le coordonnateur résident et le Gouvernement. Elle convient avec les intervenants précédents que l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique fournira un mécanisme utile pour améliorer la coordination.

M. ALOM (Bangladesh) relève un manque d'engagement à l'égard du système des coordonnateurs résidents au siège des institutions des Nations Unies qui doivent fournir des directives plus précises à leurs représentants sur le terrain. Le PNUD étant l'organe centralisateur du système des coordonnateurs résidents, doit être représenté au siège de l'institution et poursuivre un dialogue permanent avec les organisations.

M. JONES (Programme des Nations Unies pour le développement) reconnaît la nécessité de préserver la spécificité des organisations, surtout au niveau du pays, où il n'y a aucune ambiguïté quant à leur rôle, leurs attributions ou leur mandat. Un soutien accru de la part du siège s'impose dans les secteurs où les organisations peuvent collaborer. L'année dernière, l'engagement pris par les différents sièges à l'égard du système des coordonnateurs résidents et le type de renseignements qu'ils fournissent à leurs représentants dans le domaine considéré s'est considérablement renforcé.

Mme HAHN (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), répliquant à l'observateur du Malawi, précise qu'actuellement on compte 300 000 orphelins au Malawi, nombre qui pourrait atteindre 800 000 d'ici à la fin du siècle. Pour le Gouvernement, un orphelin est un enfant âgé de moins de 15 ans qui a perdu sa mère. L'année dernière, les Nations Unies ont travaillé étroitement et fructueusement avec le Gouvernement du Malawi pour élaborer une politique nationale en faveur des orphelins, dont les principaux éléments sont un système de soins familiaux à l'échelle de la communauté, combinés avec des activités

génératrices de revenus pour les femmes, des filets de protection sociale et des mécanismes de soutien pour aider les familles à accueillir des orphelins supplémentaires dans le ménage et des établissements préscolaires pour prendre en charge les deux millions d'enfants âgés de moins de 6 ans. En plus de la réaction très positive du Gouvernement du Malawi, les Églises ont joué un rôle de premier plan en aidant à assurer la scolarisation des orphelins.

M. CHÂTAIGNIER (France) demande l'opinion de l'UNICEF sur le programme de perfectionnement des méthodes de gestion et sur ceux de l'OMS consacrés à l'adéquation de la réponse des Nations Unies face à l'épidémie du SIDA au Malawi.

Mme HAHN (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) répond que les programmes de perfectionnement des méthodes de gestion est un processus auquel a participé activement tout le personnel. Ce processus a entraîné l'élaboration de nouveaux principes directeurs sur l'engagement et le comportement professionnels. L'approche générale a consisté à favoriser l'excellence de la gestion au niveau du pays en réexaminant les perspectives de carrière et les besoins de formation des fonctionnaires, en améliorant la collaboration avec les organisations non gouvernementales et en renforçant la coopération avec les Gouvernements. L'UNICEF bénéficiant d'un financement considérable du secteur privé et de donateurs internationaux, son personnel tout entier est parfaitement conscient du fait que la crédibilité et le sérieux de l'Organisation dépendent de son aptitude à garantir que les ressources sont dépensées judicieusement. Mme Hahn estime que les échanges interinstitutions sur le programme de perfectionnement des méthodes de gestion devraient se multiplier.

M. CHUWA (Organisation mondiale de la santé), répondant à une question du représentant de la France, dit que la lutte contre le SIDA est comparable à une guerre et que par conséquent des ressources sont continuellement nécessaires. La guerre contre le SIDA au Malawi n'est pas encore gagnée. De fait, le manque de ressources financières, d'équipement et de personnel est dramatique. Même si le Gouvernement du Malawi s'est félicité du soutien du programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, les besoins de médicaments, d'équipement pour le traitement du sang et de toutes autres formes d'assistance humanitaire continuent d'exister. M. Chuwa demande instamment aux Nations Unies et aux autres organisations de contribuer à intensifier la lutte contre l'épidémie du SIDA au Malawi dans l'espoir que cette assistance améliorera la situation qui est dangereuse dans ce pays.

M. MUBIALA (Fonds des Nations Unies pour la population) dit que son organisation travaille au Malawi depuis 20 ans déjà et qu'elle se félicite du soutien et de l'engagement positifs qu'elle a reçus depuis le changement de Gouvernement en 1994. Depuis cette date, le concept de planification familiale est beaucoup plus largement accepté et discuté, évolution qui a grandement facilité la tâche du FNUAP. Autre étape encourageante, le Parlement vient d'adopter une ligne de budget distincte pour les activités démographiques.

Répondant à une question posée par la représentante de la Finlande sur la décentralisation, M. Mubiala dit que le FNUAP a mis à l'essai ces dernières années au Malawi et dans plusieurs autres pays un système d'"approbation décentralisée" selon lequel les représentants des pays peuvent examiner les projets et procéder à des allocations de ressources. Cette nouvelle approche a beaucoup amélioré le calendrier d'exécution des projets, laquelle s'étend actuellement sur trois mois, au lieu des six à neuf mois auparavant. Dans le secteur de la coordination entre donateurs, le FNUAP a organisé des consultations avec les donateurs bilatéraux sur la formulation d'un nouveau cycle d'assistance pour garantir que le financement du FNUAP complète d'autres donateurs et que le programme de planification familiale touche toutes les régions du pays. M. Mubiala reconnaît la nécessité d'organiser un suivi conjoint des programmes et ajoute que le FNUAP collabore avec l'OMS pour améliorer cet aspect de leurs programmes.

La séance est levée à 17 h 55.